



Comité Local des jardins Familiaux Du Château Renard et des Ajots

61, Rue de L'Aune 52100 Saint-Dizier

Email : jardin.familliaux52@orange.fr

<http://jardinsfamiliauxdesaint-dizier.wifeo.com>

Saint-Dizier, le

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, je vous fais parvenir les renseignements concernant l'adhésion à notre comité local, les Jardins Familiaux du château renard.

Les jardins sont attribués, principalement au mois de novembre et selon les disponibilités, par le bureau de l'association aux habitants de Saint-Dizier et au alentour qui résident en appartement ou en maison de ville sans jardin.

Conditions financières d'adhésion au comité local.

Droit d'entrée 15,00 Euros

Dépôt de garantie abri 47,00 Euros

L'encaissement peut être étalé sur trois mois.

L'adhésion reste acquise à l'association.

Le dépôt de garantie est remboursé lors du départ de l'association aux conditions prévues par le règlement intérieur.

Conditions financières de fonctionnement de l'association

- Une cotisation annuelle est versée en début d'année par chaque adhérent. (2011)
- 35,00 €. Jardin de 1. Are à 1.9 ares.
- 40,00 €. Jardin de 2 ares à 2.9 ares.
- 45,00 €. Jardin de 3 ares à 3.9 ares.
- 50,00 €. Jardin de 4 ares à 4.9 ares.

Si vous désirez vous inscrire sur la liste d'attente, veuillez nous retourner le document joint.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes courtoises salutations.

Le Président : Thierry Magisson



Comité Local des jardins Familiaux
Du Château Renard et des Ajots

61, Rue de L'Aune 52100 Saint-Dizier

Email : jardin.familliaux52@orange.fr

<http://jardinsfamiliauxdesaint-dizier.wifeo.com>

DECLARATION DE CANDIDATURE A L'ATTRIBUTION DE DEMANDE DE JARDIN

Nom Prénom :

Adresse

Code Postal:

Localité:

☎ Téléphone domicile ☞ Courriel

☎ Téléphone portable.....

Nationalité:

Profession:

Date de Naissance:

Situation de famille

Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Veuf (Ve)

Je réside (cochez la case correspondante)

Appartement Maison de ville sans jardin

Nombre et âge des enfants

.....

Fait à : Le :

Signature

Les demandes sont conservées deux ans par l'association.

Passé ce délai, vous devez renouveler votre inscription.